



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Le député Alfred MARIE-JEANNE demande la création d'une COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE sur l'océanisation du navire « Le COSETTE »**

En application des articles 137 et suivants du règlement de l'Assemblée nationale, le député Alfred MARIE-JEANNE demande que soit créée **une commission d'enquête parlementaire** chargée :

- D'examiner les conditions dans lesquelles la décision d'immerger le navire « Le Cossette » a été prise.
- De faire la lumière et d'informer la population martiniquaise sur l'état de dépollution avant son immersion de ce navire poubelle ayant transporté par le passé des déchets toxiques et dangereux.
- D'évaluer l'impact sur la flore et la faune marines de la zone Nord Caraïbe et plus largement sur l'ensemble du littoral de la Martinique
- De mesurer les conséquences sur les activités de la pêche et de l'aquaculture dans les zones concernées.
- D'examiner toutes les situations pouvant garantir la bonne qualité des eaux au large de Saint-Pierre.

Martinique, le 7 novembre 2014

Alfred MARIE-JEANNE  
*Député de Martinique*